

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 259-CX-1129

concernant l'approbation de l'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et la Direction régionale de l'Outaouais du ministère de l'Éducation quant à l'administration d'un contrat de recherche portant sur la formation générale des adultes en Outaouais

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-neuvième réunion, tenue le lundi 29 novembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

ATTENDU l'entente (subvention de 35 000\$) offrant la possibilité à la professeure Francine D'Ortun de réaliser une recherche avec la Direction régionale de l'Outaouais du ministère de l'Éducation ;

ATTENDU que cette entente permet à la professeure de bonifier son dossier de réalisation de recherche ;

ATTENDU que ce projet s'inscrit dans le cadre d'une volonté de l'Université de développer des partenariats ;

ATTENDU le pouvoir confié au Comité exécutif par le Conseil d'administration à l'effet d'autoriser, le cas échéant, la signature de contrats de recherche ou de commandites supérieurs à 25 000\$, mais inférieurs à 125 000\$;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine,

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour signer l'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et la Direction régionale de l'Outaouais du ministère de l'Éducation quant à l'administration d'un contrat de recherche portant sur la formation générale des adultes en Outaouais, sous la direction de la professeure Francine D'Ortun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 259-CX-1130

concernant la nomination d'une technicienne en documentation au Service de la bibliothèque

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-neuvième réunion, tenue le lundi 29 novembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque ;

ATTENDU l'affichage dudit poste ;

ATTENDU les candidatures reçues ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Sophie Paradis ;

ATTENDU le rapport du concours ;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la nomination de madame Sophie Paradis à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque et ce, à compter du 30 novembre 2004.

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à la nomination de madame Sophie Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 259-CX-1131

concernant la nomination d'une technicienne en administration
au Département des sciences administratives

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en
Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-neuvième réunion,
tenue le lundi 29 novembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché,
283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de
réception, local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicienne en
administration au Département des sciences administratives ;

ATTENDU l'affichage dudit poste ;

ATTENDU les candidatures reçues ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Lucille Ouellette ;

ATTENDU le rapport du concours ;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'adminis-
tration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par
monsieur Jean-Pierre Giroux,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la nomination de madame Lucille Ouellette à titre
de technicienne en administration au Département des sciences
administratives et ce, à compter du 10 janvier 2005.

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines
pour procéder à la nomination de madame Lucille Ouellette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 259-CX-1132

concernant la demande de congé sans solde de monsieur Tinko Eftimov, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-neuvième réunion, tenue le lundi 29 novembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

ATTENDU l'article 15 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant le congé sans solde et plus particulièrement la clause 15.05 de ladite Convention collective ;

ATTENDU la demande de congé sans solde d'une durée d'un (1) an à compter du 1^{er} janvier 2005 du professeur Tinko Eftimov ;

ATTENDU la recommandation de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie du 10 novembre 2004 (188^e réunion) concernant la demande de congé sans solde du professeur Tinko Eftimov ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER un congé sans solde au professeur Tinko Eftimov pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005 inclusivement.

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour informer le directeur du Département d'informatique et d'ingénierie concernant la demande de congé sans solde du professeur Tinko Eftimov.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu